

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Juillet 2018

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Retrait des substances actives

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Règlement 2018/917

La date d'expiration des substances actives suivantes est repoussée au **30 juin 2019** :
diquat, famoxadone, flumioxazine, métalaxyl-M et pymétrozine

La date d'expiration des substances actives suivantes est repoussée au **31 juillet 2019** :
alpha-cyperméthrine, beflubutamid, béalaxyl, benthiavalicarbe, bifénazate, boscalide, bromoxynil, captane, carvone, chlorprophame, cyazofamide, desméthiphame, diméthoate, diméthomorphe, éthéphon, éthoprophos, étoxazole, fénamidone, fénamiphos, fluoxastrobine, folpet, foramsulfuron, formétanate, *Gliocladium catenulatum* souche J1446, isoxaflutole, méthiocarbe, méthoxyfénazole, métriazine, milbémectine, oxasulfuron, *Paecilomyces lilacinus* souche 251, phénémédiphame, phosmet, pirimiphos-méthyl, propamocarbe, prothioconazole et S-métolachlore

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

1-méthylcyclopropène (CAS 3100-04-7)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active 1-méthylcyclopropène.

[>> Lien](#)

dichlorprop-P (CAS 15165-67-0) et dichlorprop-P-2-éthylhexyl (CAS 865363-39-9)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque des substances actives dichlorprop-P et dichlorprop-P-2-éthylhexyl.

[>> Lien](#)

fosetyl (CAS 15845-66-6)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active fosetyl.

[>> Lien](#)

oxathiapiprolin (CAS 1003318-67-9)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active oxathiapiprolin (consultation à la lumière de données confirmatoires).

[>> Lien](#)

tebufenozide (CAS 112410-23-8)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active tebufenozide (consultation à la lumière de données confirmatoires).

[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Retrait des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

2,5-dichlorobenzoic acid methylester (CAS 2905-69-3) – Article 12(1)

Les LMR existantes sur la substance active 2,5-dichlorobenzoic acid methylester ont été évaluées par l'EFSA.

[>> Lien](#)

Modifications des LMR

Règlement 2018/960

Modification des LMR pour la substance active lambda-cyhalothrine (légumes racines et tubercules, légumes feuilles, fines herbes, cardon, graines oléagineuses, infusions et épices)
Ce règlement est applicable à partir du 26 janvier 2019.

[Lien](#)

Propositions de modifications des LMR

chlorantraniliprole (CAS 500008-45-7)

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active chlorantraniliprole sur houblon (tolérance à l'import).

[>> Lien](#)

clomazone (CAS 81777-89-1)

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active clomazone sur camomille et plantain.

[>> Lien](#)

fenazaquin (CAS 120928-09-8)

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active fenazaquin sur amande (tolérance à l'import).

[>> Lien](#)

imazalil (CAS 35554-44-0)

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active imazalil sur citruses et bananes.

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle

La dernière version a été publiée le 16 juillet 2018.

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

Contrôle des pulvérisateurs

La liste des organismes agréés pour le contrôle des pulvérisateurs a été mise à jour le 16 juillet 2018.

[>> Liste des organismes agréés](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par iteipmai.

iteipmai | BP 80009 - 49120 Chemillé-en-Anjou | www.iteipmai.fr



ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)

Envoyé avec le logiciel ActiveTrail